

# Félicitations pour l'acquisition de votre poêle à granulés !

Nous vous invitons à enregistrer votre produit en suivant la procédure ci-dessous



ENREGISTREZ votre produit en vous connectant au site [www.invicta.fr](http://www.invicta.fr), à la rubrique services.



Confiez L'INSTALLATION\* au prestataire de votre choix.

Pour 119 € TTC, offrez-vous la tranquillité en optant pour la prestation de MISE EN SERVICE Invicta



À l'issue de l'installation\*, nous vous conseillons de faire effectuer LA MISE EN SERVICE par votre technicien Invicta.

RDV par téléphone au  **N°Vert 0 809 10 00 13** ou sur [www.invicta.fr](http://www.invicta.fr)

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

CETTE PRESTATION DE MISE EN SERVICE COMPREND :

LE PARAMÉTRAGE PAR LE TECHNICIEN

- > Contrôle du tirage de l'installation
- > Test de la procédure de contrôle
- > Contrôle de la cohérence des composants électriques

L'ASSISTANCE AU DÉMARRAGE INITIAL DU POÊLE

- > Première mise en chauffe, fourniture du premier sac de granulés
- > Prise en main
- > Programmation des plages horaires
- > Conseils d'entretien

\*L'appareil doit être branché et en état de fonctionner (les raccordements électriques et d'échappement des fumées doivent être effectués).

# INVICTA

Plus beau. Plus chaud. Moins cher